

FORMULAIRE DE RESERVATION

Envoyer par e-mail à vieuxchalonge@yahoo.co.uk et une copie par courrier avec signature à 5, THE FIRS, LIPHOOK, HAMPSHIRE, GU30 7PJ, GB.

Gîte 1 Gîte 2 (Veuillez cocher le gîte que vous voulez réserver)

PAR QUEL MOYEN AVEZ VOUS EU CONNAISSANCE DE NOTRE HÉBERGEMENT ?

Si par Internet – Quelle Website?.....

(Veuillez remplir les zones grisées)

Nom (En Majuscule)			
Adresse			
Téléphone (Domicile)			
Téléphone (Travail)			
E-mail			
Période de réservation Dates			
Nombre de personnes	Adultes		Enfants Age
Provision de literie? €7 pp (Oui/Non)			Nage bien?
Montant de la réservation (en Euros) plus literie		(non remboursable) (Voir Paragraphe 5) €150 Caution pour chaque Gîte (Payable 8 semaines avant le début de la réservation)	
Moins 25% de Réserve			
Sous-Total			
Plus Caution €150 x			
Solde Payable			

J'AI LU LES TERMES ET LES CONDITIONS CI-APRES ET LES ACCEPTE AINSI QUE TOUTES LES PERSONNES OCCUPANT LE GITE PENDANT LE SÉJOUR. JE SUIS MAJEUR.

Signature		Date	
-----------	--	------	--

LA RESERVATION EST PROVISoire JUSQU'A CONFIRMATION ECRITE PAR LES PROPRIETAIRES LA RESERVATION PART DU SAMEDI (16H00) JUSQU'AU SAMEDI (10H00).

PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A – MR DAVIES, RICHARD

CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORMAND – SAINT JAMES (SAINT –LO)
 Code Etab. 16606 Code Guichet 10024 No. de Compte 08901414111 Clé 11
 IBAN: FR76 1660 6100 2408 9014 1411 111 CODE BIC/SWIFT: AGRIFRPP866

LOCATION DE LITERIE. LA LITERIE D'UN LIT D'ENFANT N'EST PAS FOURNIR.

LES ANIMAUX FAMILIERS NE SONT PAS ADMIS.

LE COUT DE REMPLACEMENT DES BOUTEILLES DE BUTANE VIDES EST PAYABLE PAR VOUS.

LA CONSOMMATION NORMALE D'EAU ET D'ELECTRICITE EST INCLUSE DANS LE MONTANT DE LA RESERVATION.

NOUS NOUS RESERVONS LA POSSIBILITE DE FACTURER LES CONSOMMATIONS PLUS ELEVEES.

DANS LE CAS OU IL Y AURAIT DES CHARGES SUPPLEMENTAIRES CELLES-CI DEVRONT ETRE CHIFFREES AUSSITOT LA PERIODE DE RESERVATION TERMINEE.

CONDITIONS DE RESERVATION

1. La propriété dont le nom 'Le Vieux Chalonge – Gîte 1 ou Gîte 2' est proposée à la location après confirmation par les propriétaires au locataire.
2. Pour réserver le gîte le locataire devra compléter le formulaire de réservation, le retourner et procéder au virement de l'acompte non-remboursable (soit 25% du montant total). A réception du formulaire de réservation et confirmation du virement bancaire, les propriétaires adresseront une confirmation de la réservation par écrit (ou par e-mail).
3. Le solde de la réservation avec la caution (voir paragraphe 5) devra être payé au moins 8 semaines avant le début du séjour. En cas de non respect de cette clause, les propriétaires se réservent le droit d'annuler la réservation avec confirmation écrite de leur part. Le locataire restera redevable du solde de la location sauf dans le cas où les propriétaires trouvent à relouer le gîte. Dans ce cas les dispositions prévues au paragraphe 6 de ce formulaire de réservation s'appliqueront pleinement. Toutes réservations effectuées dans un délai inférieur à 8 semaines seront payables intégralement à la réservation.
4. Toutes les dépenses supplémentaires (ex. dégâts causés par les occupants, consommations élevées d'eau et de l'électricité, les coups de téléphone...) devront être réglées aux propriétaires à la fin du séjour. Il y a un téléphone dans gîte 1 seulement.
5. Une caution de 150 Euros par gîte pour chaque période de réservation est obligatoire pour couvrir tous dégâts, causés par les occupants, à le gîte ainsi qu'aux biens s'y trouvant. Il est entendu que toutes dépenses supérieures à ce montant seront à la charge du locataire. La caution sera remboursée par les propriétaires 4 semaines après la fin du séjour déduction faite de toutes dépenses incombant aux locataires.
6. Conformément aux paragraphes 2 et 3, en cas d'annulation, le remboursement des sommes versées sera effectué dans le cas où les propriétaires peuvent relouer le gîte, et toutes les dépenses et pertes résultant de cette situation seront déduites des sommes remboursables. Il est fortement recommandé aux locataires de souscrire une assurance de voyage (incluant l'annulation) et couvrant intégralement les affaires personnelles des occupants, ainsi que tous dégâts causés à tiers etc., du fait que ces dispositions ne sont pas couvertes par l'assurance des propriétaires.
7. Le séjour débutera à 16h00 le premier jour et prendra fin à 10h00 le dernier jour. Les propriétaires n'ont pas obligation d'accueillir les locataires avant l'heure prévue d'arrivée et les occupants devront libérer le gîte impérativement à 10h00.
8. Le nombre total de personnes occupant les gîtes ne pourra être supérieur à 7 pour Gîte 1 et 7 pour Gîte 2 (plus un bébé dans chaque gîte dans le lit d'enfant fourni) sauf si les propriétaires ont donné leur accord par écrit.
9. Les occupants s'engagent à se comporter correctement et à prendre soin de le gîte et à le laisser propre et en bon état à la fin de leur séjour. Les propriétaires se réservent le droit de déduire toutes sommes nécessaires au nettoyage si les locataires ne restituent pas le gîte en parfait état de propreté. Les occupants s'engagent également à respecter le voisinage dans la résidence.
10. Le locataire préviendra les propriétaires dans les plus brefs délais tous défauts ou pannes dans l'équipement ou appareils ménagers dans le gîte et il sera convenu avec les propriétaires de la marche à suivre pour effectuer les réparations ou remplacements nécessaires au plus vite.
11. Les propriétaires ne seront pas tenus responsables au près du locataire:
 - En cas de dysfonctionnement des services publics (eau, électricité etc...), ou bien en cas de panne des appareils ménagers dans le gîte.
 - Pour toutes pertes, dommages ou accidents résultant des conditions météorologiques, émeutes, guerre, grèves ou autres circonstances indépendantes de la volonté des propriétaires.
 - Pour toutes pertes, dommages ou inconvénients causés ou supportés par le locataire dans le cas où le gîte serait détruit ou conséquemment endommagé avant le début du séjour et dans toutes circonstances analogues les propriétaires devront informer et rembourser sous 8 jours toutes sommes versées précédemment comme prévu au contrat de location.
12. En aucune circonstance la responsabilité des propriétaires vis-à-vis du locataire n'excédera pas la somme versée aux propriétaires pour la durée de la location.

Veuillez noter que ces conditions de location seront portées sur notre confirmation de réservation.